



*Olivier Mocuward*

Commissaire aux comptes

NANTES ATLANTIQUE  
HOCKEY GLACE  
Association

Patinoire du Petit Port  
Boulevard du Petit Port

**44300 NANTES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES  
A NNUELS

EXERCICE 2023-2024

Parc d'Activités Ragon  
3 rue Maria Telkes  
44119 TREILLIÈRES

tél. : 02 40 14 57 57  
fax : 02 40 37 01 02

[nantes@equivalences.fr](mailto:nantes@equivalences.fr)

[www.equivalences.fr](http://www.equivalences.fr)

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes  
au capital de 35 000 euros  
RCS Nantes B 414 655 829

Membre de la  
Compagnie Régionale de Rennes

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

### **Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024**

Aux Membres de l'Association « NANTES ATLANTIQUE HOCKEY  
GLACE »,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE » relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ces appréciations ont porté sur :

Dans le cadre de l'analyse de la continuité d'exploitation de l'association, nous nous sommes assurés des conditions et objectifs sur le prochain exercice mis

en place au sein de l'association pour que la continuité d'exploitation ne soit pas compromise.

Les appréciations, ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels aux membres, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

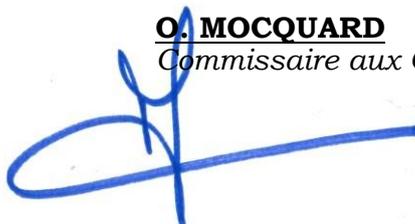
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Treillières,  
Le 21 juin 2024

Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

**O. MOCQUARD**  
Commissaire aux Comptes



**EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.**  
**Société de Commissariat aux Comptes inscrite**  
3, rue Maria Telkes - 44119 TREILLIERES

# BILAN ACTIF

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

ACTIF	Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024			01/05/2022 au 30/04/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 820,60	6 050,60	2 770,00	4 750,00
Autres	1 440,00	317,33	1 122,67	1 122,67
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	30,00	30,00		
Autres	44 409,64	29 628,03	14 781,61	19 975,37
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	85,00		85,00	85,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	16 003,30		16 003,30	15 015,30
<b>TOTAL (I)</b>	<b>70 788,54</b>	<b>36 025,96</b>	<b>34 762,58</b>	<b>40 948,34</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	86 508,51	5 129,71	81 378,80	102 262,61
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	139 970,31	9 845,00	130 125,31	86 754,70
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	40 396,57		40 396,57	56 473,70
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	60 698,17		60 698,17	3 818,42
Charges constatées d'avance				10 839,11
<b>TOTAL (II)</b>	<b>327 573,56</b>	<b>14 974,71</b>	<b>312 598,85</b>	<b>260 148,54</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>398 362,10</b>	<b>51 000,67</b>	<b>347 361,43</b>	<b>301 096,88</b>

# BILAN PASSIF

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

<b>PASSIF</b>	Du 01/05/2023 au 30/04/2024	Du 01/05/2022 au 30/04/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	35 000,00	10 000,00
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-166 070,14	-78 773,02
Excédent ou déficit de l'exercice	3 398,03	-87 297,12
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>-127 672,11</i>	<i>-156 070,14</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-127 672,11</b>	<b>-156 070,14</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 476,81	79 280,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 287,72	260 541,63
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	108 517,65	103 843,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 659,36	120,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 092,00	13 381,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>475 033,54</b>	<b>457 167,02</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>347 361,43</b>	<b>301 096,88</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

	Du 01/05/23 au 30/04/24	Du 01/05/22 au 30/04/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	102 187,74		102 187,74	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	139 533,07	139 146,90	386,17	0,28
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	406 997,76	654 482,50	-247 484,74	-37,81
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	310 811,72	265 618,72	45 193,00	17,01
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	253 395,87		253 395,87	
Legs, donations et assurances-vie		64 562,00	-64 562,00	-100,00
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	23 828,01	23 889,73	-61,72	-0,26
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	148 534,69	1 731,77	146 802,92	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 385 288,86</b>	<b>1 149 431,62</b>	<b>235 857,24</b>	<b>20,52</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises et autres achats	174 229,76	79 086,11	95 143,65	120,30
Variation de stock	22 637,84	-12 582,54	35 220,38	279,91
Autres achats et charges externes	655 214,71	700 073,59	-44 858,88	-6,41
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 676,77	6 122,27	-445,50	-7,28
Salaires et traitements	387 181,36	360 867,38	26 313,98	7,29
Charges sociales	74 080,94	74 075,14	5,80	0,01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 172,93	17 784,18	-9 611,25	-54,04
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	41 294,20	9 881,31	31 412,89	317,90
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 368 488,51</b>	<b>1 235 307,44</b>	<b>133 181,07</b>	<b>10,78</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>16 800,35</b>	<b>-85 875,82</b>	<b>102 676,17</b>	<b>119,56</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1,85		1,85	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1,85</b>		<b>1,85</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	279,47	437,31	-157,84	-36,09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>279,47</b>	<b>437,31</b>	<b>-157,84</b>	<b>-36,09</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-277,62</b>	<b>-437,31</b>	<b>159,69</b>	<b>36,52</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>16 522,73</b>	<b>-86 313,13</b>	<b>102 835,86</b>	<b>119,14</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

	Du 01/05/23 au 30/04/24	Du 01/05/22 au 30/04/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	11 066,44	801,01	10 265,43	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>11 066,44</b>	<b>801,01</b>	<b>10 265,43</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	24 191,14	1 785,00	22 406,14	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>24 191,14</b>	<b>1 785,00</b>	<b>22 406,14</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-13 124,70</b>	<b>-983,99</b>	<b>-12 140,71</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 396 357,15</b>	<b>1 150 232,63</b>	<b>246 124,52</b>	<b>21,40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 392 959,12</b>	<b>1 237 529,75</b>	<b>155 429,37</b>	<b>12,56</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>3 398,03</b>	<b>-87 297,12</b>	<b>90 695,15</b>	<b>103,89</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**



## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/06/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

NHG Nantes Hockey Glace est une association sportive de haut niveau ayant 2 activités distinguées en comptabilité :

- L'activité professionnelle soumise aux impôts commerciaux
- L'activité de club amateur

L'association se finance grâce aux subventions, mécénats et dons reçus de ses partenaires.

Elle bénéficie également des recettes des cotisations des adhérents ainsi que des recettes des événements organisés, obtenues grâce aux ventes de restauration sur place ou de la billetterie.

1 - Régime fiscal de l'association aux impôts commerciaux :

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle est également soumise à la tva sur ses activités lucratives (sponsoring, ventes de produits dérivés) depuis le 1er mai 2011.

2 - Subventions Les subventions perçues par l'association aux comptes annuels clos le 30 avril 2024 sont les suivantes :

- > Mairie sport de haut niveau : 244 820 €
  - > Mairie Haut niveau mineur : 19 427 €
  - > Mairie Féminines : 4 000 €
  - > Mairie Glaces : 10 000 €
  - > Conseil départemental : 24 000 €
  - > Subvention contrat aidé : 3 667 €
  - > Fédération Française Hockey Glace : 4 898 €
- Total : 310 812 €

3 - Contributions volontaires en nature

Les éléments de l'année 2023-2024 ne nous permettent pas d'évaluer les contributions volontaires sur l'exercice.

4 - Continuité d'exploitation

A la clôture des comptes au 30/04/2024, l'association fait paraître un résultat positif de 3 398 €.

A la date d'arrêté des comptes :

- > Un délai de paiement a été accordé par les deux principaux fournisseurs dont les dettes représentent 52% des dettes fournisseurs de l'association au 30/04/2024.
- > Le budget de l'exercice 2024/2025 fait apparaître une diminution forte des charges de personnels de 16%. Cette diminution est liée à la fin de contrat de l'entraîneur au 30/04/2024 (le manager actuel reprend cette mission à sa charge sans augmentation de son coût) et à la diminution de la masse salariale des joueurs.

De plus, pour le prochain exercice, les principaux objectifs sont :

- > La continuité de l'augmentation de chiffre d'affaires à la suite du développement des prestations proposées et de l'arrivée de nouveaux partenaires. Sur cet exercice 2023/2024, les produits liés directement à l'activité ont augmenté de 191K€.
- > La continuité du comité de pilotage pour gérer l'activité et les budgets de la D1 qui a été créé sur l'exercice.
- > La continuité de reporting mensuel et de comparatif du budget et d'une projection pour faciliter la prise de décision.

La rigueur acquise dans la gestion de l'association, la réorganisation des charges de personnels et le maintien des subventions perçues des collectivités locales devraient lui permettre de faire face à ses dettes présentes et futures.

La continuité de l'exploitation n'est pas compromise.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/04/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| - Véhicule                       | 3 ans     |
| - Matériel de bureau et informat | 3 à 8 ans |

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## DETTES

Les principaux fournisseurs TRANSDEV et ICE GLACE, dont les dettes à leur égard représentent 139K€, ont accordé un délai de paiement à l'association.

# ANNEXE ASSOCIATION

*ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE*

---

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	10 921			
CORPORELLES		Terrains					
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		30			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		8 575			
		Matériel de transport		1 000			
Matériel de bureau & mobilier informatique			36 791		999		
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			<b>TOTAL</b>	46 396		999	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations		85			
		Autres titres immobilisés					
		Prêts et autres immobilisations financières					
			<b>TOTAL</b>	85			
			<b>TOTAL GENERAL</b>	57 401		999	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévellop.	<b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		660	10 261	
CORPORELLES		Terrains					
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				30	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		1 357		7 218	
		Matériel de transport				1 000	
Mat. bureau, inform., mobilier			1 598		36 192		
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			<b>TOTAL</b>	2 955	44 440		
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations			85		
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières					
			<b>TOTAL</b>		85		
			<b>TOTAL GENERAL</b>	3 615	54 785		

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		5 046	1 980	660	6 366
<b>TOTAL</b>		<b>5 046</b>	<b>1 980</b>	<b>660</b>	<b>6 366</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		30			30
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	5 134	800	1 357	4 577
	Matériel de transport	1 000			1 000
	Mat. bureau et informatiq., mob.	20 087	5 393	1 598	23 882
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>26 252</b>	<b>6 193</b>	<b>2 955</b>	<b>29 489</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>31 297</b>	<b>8 173</b>	<b>3 615</b>	<b>35 855</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	109 146,35	86 508,51	109 146,35	86 508,51
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>109 146,35</b>	<b>86 508,51</b>	<b>109 146,35</b>	<b>86 508,51</b>

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 003		16 003
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	11 814	11 814	
	Autres créances clients	128 156	128 156	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 000	10 000	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	9 948	9 948	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	16 036	16 036		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>		<b>191 958</b>	<b>175 955</b>	<b>16 003</b>
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 288
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>18 288</b>

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	39 477	21 268	18 209	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	304 288	304 288		
Personnel & comptes rattachés	65 852	65 852		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	39 523	39 523		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 260	1 260		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 883	1 883		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 659	10 659		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 092	12 092		
<b>TOTAUX</b>	<b>475 034</b>	<b>456 824</b>	<b>18 209</b>	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC NHG NANTES HOCKEY GLACE

Du 01/05/2023 au 30/04/2024

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

### MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 625
Dettes fiscales et sociales	9 611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

**45 236**